

Technoport Esch-Belval

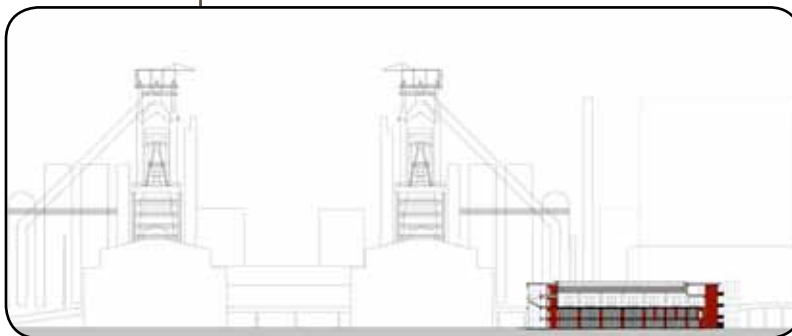
1969 Bâtiment de l'Arbed construit par des ingénieurs civils

2000 Inventaire supplémentaire des Monuments historiques

2007-2011 Architecte de la restauration : **ARLETTE SCHNEIDERS ARCHITECTES**
Affectation : **Incubateur d'entreprises**



*Façade principale conservée et restaurée;
Schéma d'implantation du bâtiment dans le site minier.*



Métamorphose d'un quartier industriel

Au début du XXe siècle, Esch-Belval devient un centre sidérurgique de pointe avec la construction d'une usine qui comprend six hauts-fourneaux, une aciérie et une usine de laminage. Jusqu'en 1979, des phases de modernisation et de transformation se succèdent pour maintenir l'outil performant. Dans les années 1990, il compte encore trois nouveaux hauts-fourneaux dont un sera entièrement démonté.

Suite à l'arrêt définitif des activités en 1997, une réflexion sur la reconversion du site de Belval est engagée et a conclu à la réalisation d'un quartier urbain moderne et dynamique. Sa particularité réside dans la combinaison imposée du passé et du futur vu que l'aménagement doit intégrer des éléments de l'ancien site industriel. Ceux-ci font partie du patrimoine national depuis leur inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 18 juillet 2000. Ainsi, les deux derniers hauts-fourneaux sont non seulement les témoins d'une époque mais aussi les emblèmes du nouveau Belval.

Le bâtiment illustré ci-contre remplissait la fonction de vestiaire des travailleurs des hauts-fourneaux auxquels il est adossé. Il apportait une réponse pragmatique à un besoin social de l'entreprise.

L'origine de l'immeuble remonte à 1969. Il a été rehaussé d'un niveau sur ses deux premières trames en 1972 puis, six ans plus tard, agrandi vers le nord en reproduisant une volumétrie identique à l'immeuble d'origine.

Dans le cadre du développement de Belval, il a été décidé de reconvertir le bâtiment en incubateur d'entreprises. L'opération de rénovation s'est effectuée entre 2007 et 2011. La rénovation de l'enveloppe a été conçue et réalisée dans le respect de la Charte de Venise. Ainsi les différentes époques de la réalisation du bâtiment restent clairement lisibles.

Une boîte dans la boîte

Dans un souci de respect de l'enveloppe existante et de l'amélioration du confort thermique, l'architecte a opté pour la solution «boîte dans la boîte». C'est le bâtiment intérieur qui constitue l'enveloppe thermique du bâtiment.

Cette solution a permis de conserver les façades qui ont été nettoyées et ponctuellement restaurées mais également de maintenir les châssis en acier existants de toute la partie centrale.

Le long des façades principales, les planchers en béton armé ont été séparés des murs extérieurs afin de rompre les ponts thermiques. Des poutres ponctuelles, bien isolées thermiquement, relient les planchers aux façades. Cette technique permet de créer un espace tampon entre l'extérieur et l'intérieur.

Le bâtiment nouvellement développé comprend de vastes plateaux subdivisés en espaces de travail variés et modulables en fonction de la demande.



Façades principales restaurées dans la philosophie de la Charte de Venise.

Intervention selon le principe de la «boîte dans la boîte» pour une isolation performante et la réalisation d'espaces intérieurs vastes et modulables.



Intégrée dans une dynamique d'ensemble, cette restauration s'inscrit dans le respect de la Charte de Venise pour les façades et dans une recherche de performance énergétique pour les espaces intérieurs.

Source:

Belval. Be a part of the futur. Be a part of Belva. www.belval.lu